

décembre 2017

Le mag

www.st-etienne-montluc.net



4 VIE EN VILLE

Une résidence seniors :
la garantie d'un parcours de
vie pour nos aînés

22 VIE STÉPHANOISE

Le pari complètement
givré de Jean Baptiste
Cornet

VILLE DE
SAINT ETIENNE
DE MONTLUC



sommaire

3

Vie communautaire

Estuaire et Sillon 3

4

Vie en ville

Une résidence seniors : la garantie d'un parcours de vie pour nos aînés 4

Le nouveau restaurant scolaire est en activité depuis le mois de septembre 8

Développement durable :
Agenda 21, acte II 10
Nouveau personnel municipal 11

12

Rétro ville

Flashback (avril 2017 à octobre 2017) 12

18

Vie d'hier

Au fil des châteaux stéphanois 18

20

Vie des associations

La conférence Saint-Vincent-de-Paul 20

Emmaüs 44 20

ADMR 21

CAAP OUEST 21

22

Vies stéphanoises

Le pari complètement givré de Jean Baptiste Cornet 22

Au fil de l'eau au gré du vent, la famille Miot est partie à la découverte de l'Atlantique 23

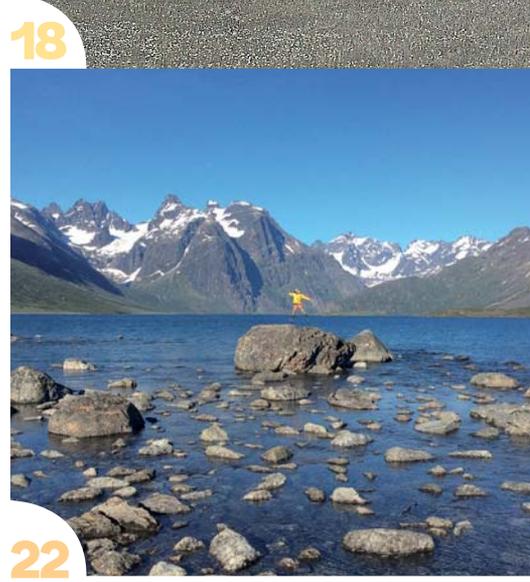
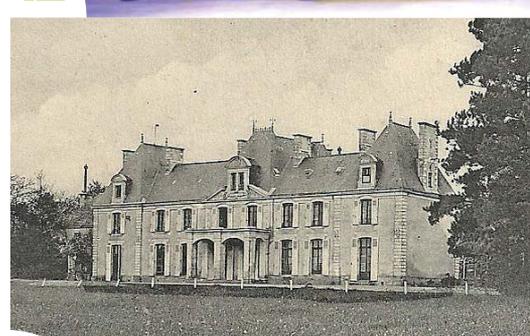
24

Bien vivre

Recettes

Aiguillettes de poulet au curry et lait de coco 24

Gâteau le Petit Nantais 24



DÉPÔT DES
ARTICLES POUR
LE PROCHAIN
MAG

La date limite
de remise des
articles pour le
magazine est **fixée**
au 2 mars 2018
(distribution
prévue du 29
au 31 mai 2018)

Le Mag : bulletin semestriel d'informations municipales n°92, de décembre 2017.

Service Communication-Culture : Hôtel de Ville, place de la Mairie 44360 Saint Etienne de Montluc.
(02 40 86 97 39 - communication@st-etienne-montluc.net).

Directeur de publication : Rémy Nicoleau, Maire. **Coordination de publication** : Sylvie Pontoigeau, Adjointe à la communication.
Rédaction et photos (sauf mentions contraires) : Service Communication-Culture de Saint Etienne de Montluc.

Composition et impression : Offset 5 (02 40 26 59 56).

Distribution : Guy W Services (06 88 84 25 81).

Tirage : 3 400 exemplaires. **Dépôt légal** : décembre 2017.

Création, réalisation et impression sur du papier 100 % PEFC issu de bois provenant de forêts gérées durablement avec des encres végétales par Offset 5, Imprimerie labellisée, certifiée PEFC.



Vie communautaire

LES GRANDS AXES D'UNE NOUVELLE STRATÉGIE TERRITORIALE



Lors du Conseil communautaire du 14 septembre 2017, une stratégie territoriale a été affirmée et proposée sur les bases communes des deux anciennes intercommunalités.

Cinq orientations ont été choisies :

- La CCES vise un développement économique innovant et durable. Pour cela, elle a mis en place une offre de services aux entreprises. Un parcours résidentiel des entreprises donnera également de l'envergure au tissu économique local.
- Elle souhaite valoriser ce nouveau territoire pour devenir une destination touristique entre ville et mer autour du patrimoine naturel, culturel et industriel de l'Estuaire.
- De nouveaux quartiers mixtes habitat/activités/services à proximité des gares émergeront des 2 pôles structurants que sont Savenay et Saint Etienne de Montluc. Une réflexion est engagée pour organiser les mobilités et faciliter les déplacements vers les centralités, les pôles d'activités.



Une réflexion est engagée pour organiser les mobilités et faciliter les déplacements vers les centralités, les pôles d'activités.

- Une nouvelle offre de logements et d'équipements sera proposée pour ancrer les populations et en accueillir de nouvelles.
- Dans le but de créer du lien intergénérationnel, l'intercommunalité favorisera le parcours résidentiel des jeunes et des seniors afin de maintenir un cadre de vie agréable.



Adhésion à la Mission Locale « Rurale du Sillon »

La fusion du 1^{er} janvier 2017 entre la Communauté de Communes Loire et Sillon et la Communauté de Communes Cœur d'Estuaire a permis à Saint Etienne de Montluc d'adhérer de nouveau à la Mission Locale.

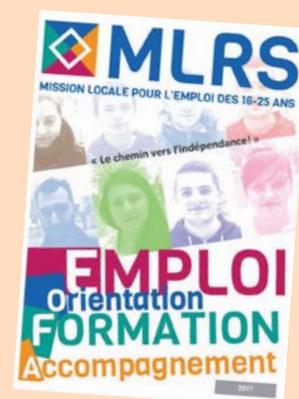
Ce projet a pour objectifs d'accueillir, d'informer et d'orienter les 16-25 ans et de favoriser leur insertion sociale et professionnelle.

Il s'inscrit dans une volonté de travailler ensemble sur un même territoire afin

d'encourager, soutenir, animer des actions favorisant l'insertion et l'accès à l'emploi.

Cette action contribue également au développement social et économique du territoire.

Ces jeunes peuvent être accueillis au siège de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon à Savenay : 2 boulevard de la Loire. Des actions territoriales pourront être envisagées sur la commune.



UNE RÉSIDENCE SENIORS : LA GARANTIE D'UN PARCOURS DE VIE POUR NOS AÎNÉS

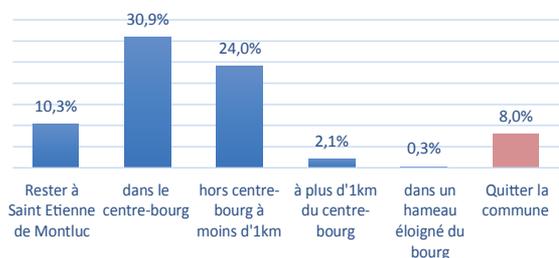
Ce projet fait partie des engagements de campagne de l'équipe municipale majoritaire. Il répond à une volonté d'améliorer les services offerts aux aînés en créant des solutions d'hébergements modernes et complémentaires à ceux déjà existants. Pour cela, la commune prévoit d'investir une somme de 1,6 millions d'euros HT hors études et foncier pour offrir un nouveau lieu de vie aux aînés alliant confort, sécurité et convivialité, en totale indépendance, dans des logements locatifs. Les travaux sont désormais lancés pour une livraison prévue au printemps 2019.

Une réponse apportée aux besoins des stéphanois

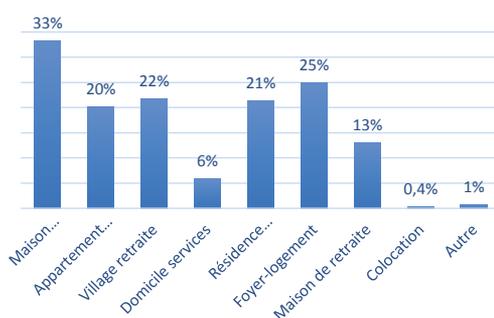
La commune dispose d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), la résidence du Sillon, présente depuis 1955 mais rebâtie dans les locaux actuels et agrandie en 1992. Gérée par l'association d'assistance et de bienfaisance de Saint Etienne de Montluc, l'EHPAD dispose d'une soixantaine de lits et d'un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés de 12 places avec un taux moyen d'occupation de 99%.

Cette résidence médicalisée s'adresse prioritairement aux personnes dépendantes, aucune solution alternative n'était proposée jusqu'alors pour les personnes autonomes ne pouvant assurer les contraintes d'un domicile devenu trop grand, trop éloigné, peu pratique au quotidien.

Dans la perspective d'un futur logement, où souhaiteriez-vous aller ?



Quel type de logement choisiriez-vous ?



Afin de cerner l'ensemble des besoins en matière d'habitat intermédiaire, le Centre Communal d'Action Sociale a réalisé une enquête en 2015 auprès des stéphanois de plus de 60 ans. Cette démarche a suscité un intérêt certain auprès des habitants puisque près de 400 réponses sont parvenues à la Mairie sur les 1 100 questionnaires envoyés.

Celle-ci a révélé que la majorité des répondants n'envisageait pas de rester à leur domicile dans les prochaines années, qu'elle souhaitait rester sur Saint Etienne de Montluc et espérait être à proximité du centre bourg et des commerces. Cette étude a également montré que les personnes désiraient bénéficier d'un logement autonome et d'un certain nombre de services : repas livrés à domicile, soins, animations...

Une solution alternative pour préserver l'autonomie des personnes

Notre pays n'a jamais compté autant de seniors en capacité de vivre chez eux et désireux de garder leur autonomie le plus longtemps possible. D'après l'Insee, la part des personnes autonomes parmi les 75 ans et plus, représente 85 %. La notion « du bien vieillir » est devenue un enjeu majeur au sein de notre société.

Le nombre d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) est devenu insuffisant et par ailleurs les personnes « fragilisées » capables de vivre seules ne disposent pas de solutions alternatives. L'habitat individuel est un véritable espace de liberté. Face à la difficile adaptation des logements et les insuffisances de l'offre d'habitat pour personnes âgées autonomes, les résidences seniors apportent une solution d'hébergement moderne et



une alternative crédible entre le domicile traditionnel et la « maison de retraite ».

Ces lieux de vie peuvent proposer un accompagnement et des services appropriés dans un cadre de vie adapté et stimulant. Les résidents peuvent s'appuyer sur une offre de services mise à leur disposition. Ces options permettent une prise en charge évolutive de ces personnes et aident à prévenir la perte d'autonomie en agissant sur la qualité de vie au quotidien. Ce type de logement favorise la proximité géographique avec les proches et propose aux seniors des loisirs et des assistances, permettant de favoriser l'échange et lutter contre l'isolement relationnel.

Les grandes étapes du projet

• Le choix d'un site stratégique

La commune a acquis en 2016 une propriété de 3 807 m² à proximité directe de la résidence du Sillon à laquelle vient s'ajouter 433 m² de terrain appartenant déjà à la commune. En tout, la ville dispose d'un site de 4 240 m², situé 6 rue Chauvin de la Musse, en plein cœur du centre bourg et à proximité des services, des commerces et des transports en commun.

Ce bâtiment protégé par le Plan Local d'Urbanisme du fait de son intérêt patrimonial possède de nombreuses particularités qui font de celui-ci un site unique et très intéressant. Il dispose de dépendances, d'une allée entourée d'arbres remarquables, d'un mur de pierre délimitant l'ensemble de la propriété et créant un côté sécurisant.

• Phases de conception du projet

Fin 2016, la commune a confié au cabinet d'étude CERUR, la réalisation du diagnostic, l'étude de faisabilité du projet et l'élaboration du programme général. Cette phase a permis d'identifier les besoins en matière de réhabilitation du bâti protégé existant et des nouvelles constructions, déconstruction d'annexes pour optimiser le site et élaborer le projet général, en termes d'aménagement du site et d'estimation financière.

La conception du projet de résidence seniors a ensuite été confiée à l'atelier nantais

Pellegrino Architecte Design Workshop (PADW), le 10 avril 2017. L'avant-projet définitif qui prévoit la construction de 9 pavillons individuels et 4 logements collectifs a été adopté lors du Conseil municipal du 13 septembre dernier.

Les travaux débuteront courant décembre par le désamiantage du bâtiment existant. La durée totale des travaux devrait s'échelonner sur 14 mois environ.

Une construction de 13 logements locatifs

Afin de conserver tout le cachet et la cohérence de ce lieu chargé d'histoire, l'équipe d'architectes a pris le parti de respecter les perspectives existantes tant depuis l'allée principale que vers le jardin conduisant vers l'EHPAD. Le cheminement principal entouré d'arbres devant la demeure a été conservé et complété de nouveaux accès vers les constructions neuves, situées à l'arrière de la maison sur la partie Est de la parcelle.



Image de synthèse du projet de résidence seniors



Image de synthèse du bâtiment principal existant après travaux

Le projet prévoit la création de quatre T2 dans le bâtiment existant réhabilité. Celui-ci sera remis en conformité (accessibilité, désamiantage...) et équipé d'un ascenseur. Une rampe sera également installée sur un des côtés de la bâtisse.

Neufs pavillons seront aménagés au cœur de la propriété : 6 T3 et 3 T2. L'objectif est de proposer une offre de logements différente selon les besoins des locataires et leur capacité financière. Les T3 permettront aux personnes qui le souhaitent de bénéficier d'une chambre supplémentaire pour faciliter la vie commune et accueillir leur famille.

Sur les 13 logements proposés, 3 seront de type logements sociaux (2 T2 et 1 T3). L'agrément est actuellement en cours. La construction d'un quatorzième logement est prévue en option.

Les matériaux et procédés choisis seront traditionnels (bois, zinc, ardoise, enduit à la chaux, ...) pour respecter l'identité de la propriété. Les maisons individuelles seront regroupées par trois et reliées entre elles par des placettes et un jeu de pergolas. Toutes les entrées donneront sur ces espaces favorisant ainsi les rencontres entre les différents résidents.

Chaque construction disposera d'un cellier intérieur pour stocker les denrées alimentaires, brancher un lave-linge ou simplement ranger du matériel. Elle bénéficiera également d'un box extérieur et d'une terrasse cloisonnée par des haies.

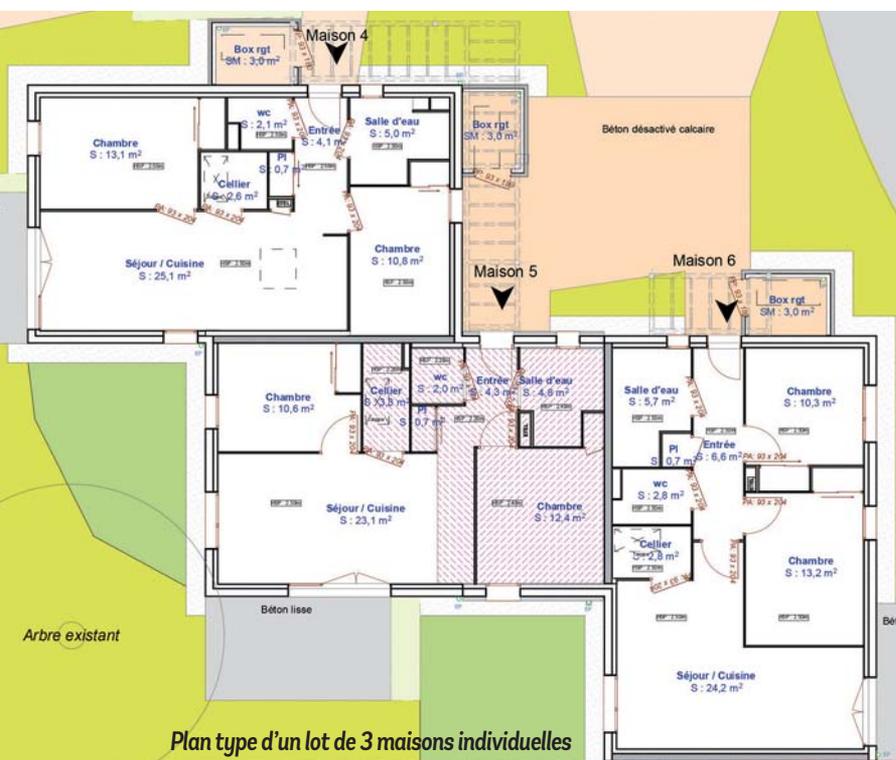
Ces logements seront adaptés pour faciliter le plus possible l'autonomie des seniors. Les maisons seront de plain-pied. La taille et l'ergonomie des logements seront conformes à leurs besoins : 46m² en moyenne pour les T2 et 62m² en moyenne pour les T3. Ils seront conçus pour accueillir les personnes à mobilité réduite : vaste salle d'eau avec douche à l'italienne et barre de maintien, placards aménagés, volets roulants, prises électriques réhaussées. Ces locations seront non meublées afin de permettre aux résidents de personnaliser leur espace de vie et de se sentir chez eux.

L'accent a également été porté sur le développement durable. L'ensemble des pièces de vie seront orientées d'Est en Ouest, aucune ne donnera sur le côté Nord pour favoriser l'ensoleillement naturel des logements. Le cabinet d'architecte a également veillé à ce que les salons et les chambres (lorsqu'il y en a 2) puissent bénéficier de deux orientations différentes. Les logements seront chauffés au gaz, des panneaux photovoltaïques seront installés sur le toit des maisons et permettront une consommation électrique immédiate par les occupants. Les maisons individuelles bénéficieront d'un plancher chauffant.

Les cheminements seront accessibles pour les personnes à mobilité réduite et conçus pour faciliter le déplacement des résidents dans l'enceinte du site. Une liaison douce pour le passage des piétons et des vélos est prévue à l'intérieur du site. Les locataires auront un accès réservé et bénéficieront d'une place de parking à proximité de leur domicile. Certains espaces du site seront dégagés, l'objectif étant de donner la possibilité aux résidents de s'approprier certains espaces.

Une offre de services complémentaires

Le projet prévoit également la création d'une salle polyvalente équipée d'un mobilier





modulable permettant différents usages. Les locataires disposeront d'un espace de près de 100m², dont 70m² de réception équipé d'une cuisine pour accueillir leur famille et/ou amis, en soirée ou pendant le week-end. La capacité d'accueil de la salle permettra de recevoir une trentaine de personnes.

Une mutualisation de ce bâtiment est envisagée avec l'EHPAD. Les modalités d'utilisation de la salle ne sont pas encore arrêtées mais ce lieu pourrait permettre de développer un service d'accueil de jour¹ pour les aînés de Saint Etienne de Montluc et les communes environnantes.

Afin de garantir la pérennité de ce parc résidentiel, la commune n'a pas retenu l'accession à la propriété et privilégie la location. Un prix de base sera proposé aux locataires ainsi que des options payantes en fonction des services souscrits : système de sécurité, soins médicaux, toilette, portage de repas, ménage, navette... Les résidents pourront faire appel aux associations intervenant sur la commune (ADMR, ASEA, club de l'amitié) ou des prestataires extérieurs. Des pistes sont également envisagées avec la maison de retraite pour mutualiser certaines animations et accéder au restaurant de l'EHPAD.

La gestion locative de ces logements fait l'objet d'une réflexion en cours. La commune ne recourra pas à un bailleur social afin de privilégier l'accès aux stéphanois.

Les inscriptions à ce jour ne sont pas ouvertes et les modalités de demande seront communiquées à partir du printemps 2018.



Image de synthèse d'une maison individuelle



Image de synthèse de la salle mutualisée située à proximité de l'EHPAD

¹Ce service propose un accompagnement individualisé aux personnes accueillies et un soutien aux aidants. L'accueil de jour est destiné à des personnes vivant à domicile. Il permet de les accueillir pour une période allant d'une demi-journée à plusieurs jours par semaine.

Un accompagnement pour favoriser le maintien à domicile

Le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées n'est souvent possible que si le logement est adapté à l'état de santé de la personne et à son autonomie.

L'aménagement du logement permet de compenser les déficiences dues à l'âge ou au handicap. Il permet à la personne de conserver son autonomie. Pour cela, la Communauté de Communes Estuaire et Sillon a mandaté l'association Soliha pour accompagner les particuliers dans leurs démarches de rénovation de l'habitat. Cette action s'inscrit dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) développé par la Communauté de Communes en partenariat avec l'ANAH pour lutter contre la précarité énergétique des logements occupés par des propriétaires et favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées.

Le coût des travaux est bien souvent très onéreux mais il existe toute une palette d'aides au financement. L'association Soliha peut être sollicitée pour des conseils d'ordre technique ainsi que pour des renseignements sur les conditions d'accès aux aides financières (étude de faisabilité, subvention Anah, aides des caisses de retraite...).

Des permanences de l'association Soliha sont organisées le deuxième jeudi de chaque mois à la Mairie de Saint Etienne de Montluc. Les personnes intéressées peuvent venir sans rendez-vous pendant les permanences munies de leur avis d'imposition (pièce obligatoire) ou téléphoner au 02 40 44 99 44.



LE NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE EST EN ACTIVITÉ DEPUIS LE MOIS DE SEPTEMBRE



Depuis la rentrée, les élèves du groupe scolaire de la Guerche peuvent profiter d'un nouveau restaurant scolaire et d'un nouvel accueil périscolaire : les travaux auront duré un an, et s'inscrivent dans les engagements pris envers les stéphanois en 2014, pour offrir de meilleures conditions d'accueil aux personnes le fréquentant. En effet, face au nombre croissant d'enfants scolarisés sur la commune, il devenait nécessaire d'agrandir ce bâtiment datant de 1995.

L'histoire du groupe scolaire

En 1972, l'école des garçons et l'école des filles, situées alors dans deux bâtiments distincts, sont saturées. Face à la forte démographie liée à la construction de nombreux lotissements autour du bourg, le Conseil municipal décide à la fin de cette même année d'acquérir un terrain d'1 hectare 60 à la Guerche et de lancer l'avant-projet du groupe scolaire.



Le groupe scolaire lors de son ouverture en 1974

En septembre 1974, le groupe scolaire de la Guerche ouvre ses portes aux 9 classes qui accueillent 275 élèves. Quatre ans plus tard, les écoles maternelle et élémentaire de la Guerche accueillent près du double d'élèves avec 470 écoliers répartis dans quinze classes.

En 1989, une réorganisation des locaux s'impose, puisqu'un accueil pré et postscolaire est créé pour répondre aux besoins des familles.

C'est en 1995 que le restaurant scolaire situé jusqu'alors dans le bâtiment de l'école, déménage dans un nouvel espace dédié, pour faire face aux 320 à 350 repas qui y sont servis chaque jour.

En 2014, à partir des premières réflexions engagées par l'ancienne équipe, la Municipalité reprend ce projet en l'adaptant aux besoins compte tenu de la démographie scolaire dynamique de la commune. Une étude est alors

menée, et le scénario retenu par la Municipalité porte sur la restructuration et l'extension de l'espace restauration existant. La construction d'un accueil périscolaire pour les plus de 6 ans est également prévue dans le prolongement du bâtiment.

Des travaux qui auront duré un an

Après le choix de l'architecte, le cabinet vendéen Archi Urba Déco, les études de maîtrise d'œuvre ont eu lieu fin 2015-début 2016. Les premiers travaux ont débuté en juillet 2016 pour une durée de 13 mois, délai très court pour un tel chantier. Les échéances ont néanmoins été tenues, grâce à l'implication des personnes et entreprises intervenues sur le chantier.

L'objectif étant d'augmenter la capacité d'accueil de 30%, les travaux ont ainsi permis :

- D'agrandir les surfaces puisque la superficie a été augmentée de 200 m² pour la porter à environ 880 m² aujourd'hui.
- D'accroître la capacité d'accueil des 3 salles à manger :

	Avant travaux	Après travaux
Maternelle	120 enfants	160 enfants
Élémentaire	230 enfants	300 enfants
Adultes	50 adultes	60 adultes
TOTAL	400 personnes	520 personnes

Il est également à noter que la préparation des repas pour l'école Sainte-Marie (passant de 280 à 360), est gérée à la cuisine centrale de l'école de la Guerche. Après ces travaux d'extension, le restaurant scolaire peut réaliser jusqu'à 880 repas par jour au lieu de 680 auparavant.



- De mieux respecter le temps méridien de 2 heures (11 h 45 – 13 h 45)
- D'améliorer les conditions d'accueil des enfants et du personnel : traitement acoustique, nouveau mobilier...
- D'améliorer l'accueil et le cheminement des enfants vers les salles à manger : entrée différente pour les maternelles et les élémentaires, hall plus grand, ...
- De respecter les conditions d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite,
- D'améliorer les locaux du personnel : vestiaires, sanitaires, réserves, ...
- D'agrandir certains locaux de la cuisine devenus trop petits compte tenu du nombre de repas préparés et servis : la plonge, le local de préparation froide notamment,
- De remettre la cuisine aux normes en vigueur.

Les caractéristiques architecturales du bâtiment, le choix des différents matériaux composés de bois, d'alu, de zinc et de béton, ainsi que les couleurs vives font de ce nouveau restaurant scolaire un espace agréable à vivre et lumineux.

Une attention particulière a par ailleurs été portée sur les enjeux de développement durable puisque le nouveau restaurant scolaire intègre un système de tri des déchets.



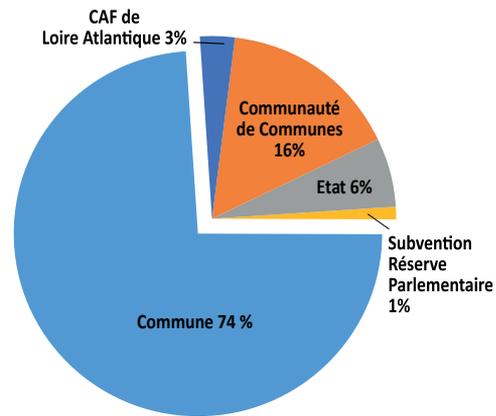
Un nouveau système de réservation pour les familles de la Guerche

Afin de faciliter les démarches des familles et lutter contre le gaspillage alimentaire, la commune a mis en place de nouvelles modalités pour le service de restauration scolaire depuis la rentrée 2017 : désormais, les réservations de repas sont à effectuer au plus tard 48 heures à l'avance (hors weekends et jours fériés) via le nouveau portail famille « EducaSillon ».

Le service Affaires scolaires reste à la disposition des familles pour toute information complémentaire (02 40 86 85 44 ou 02 40 86 96 96).

Une enveloppe budgétaire respectée

L'enveloppe financière de ce nouveau restaurant municipal représente un engagement financier de la commune de près de 3 millions d'euros TTC. Le plan de financement global du projet est le suivant :



Près de 420 élèves fréquentent le restaurant scolaire chaque midi

Actuellement, 537 élèves sont scolarisés au groupe scolaire de la Guerche. Celui-ci accueille 7 classes de maternelle et 12 classes d'élémentaire la douzième ayant ouvert cette année. Environ 80 % des enfants scolarisés à la Guerche fréquentent le restaurant scolaire.

L'accueil périscolaire

Ce nouveau bâtiment accueille également le nouvel espace périscolaire des élèves d'élémentaire : 483 m² leur sont en effet mis à disposition et les enfants peuvent également bénéficier d'un jardin attenant. La capacité d'accueil passe ainsi de 100 à 130 enfants de plus de 6 ans et de 55 à 70 pour les enfants de moins de 6 ans.

Des parties communes d'une superficie de 176 m² (hall et sanitaires) font le lien entre les deux espaces, pour une surface totale du bâtiment d'environ 1 550 m².

Les familles et habitants stéphanois ont pu venir découvrir ces nouveaux espaces à l'occasion des portes ouvertes qui ont eu lieu le vendredi 29 septembre : des visites, un goûter et des animations pour sensibiliser petits et grands aux thématiques de l'alimentation et du recyclage étaient au programme.



AGENDA 21, ACTE II : C'EST PARTI POUR 3 ANNÉES D'ACTIONS !



Reconnu « Agenda 21 local France » en 2013 pour une durée de trois ans, la commune de Saint Etienne de Montluc a sollicité en avril dernier le prolongement de cette reconnaissance en présentant le bilan du premier Agenda 21 et les perspectives pour le second. Ce prolongement a été accordé par le Ministère de la transition écologique et solidaire et est effectif jusqu'en 2018.



L'Acte II, une suite logique

Après 8 années de réflexion, dont 4 années d'actions et un bilan positif de l'Acte I, la municipalité a renouvelé sa volonté de placer le développement durable au cœur de son projet avec l'élaboration d'un deuxième programme d'actions nommé « Acte II ». L'Agenda 21 a permis d'engager des actions concrètes sur le territoire telles que le passage à 2 repas biologiques par mois au restaurant scolaire et de mobiliser les stéphanois, les acteurs locaux, les agents et élus autour des problématiques locales de développement durable. L'Acte II apparaît comme la suite logique dans la prolongation des actions déjà engagées et des réflexions menées sur le territoire.

L'Acte II, un programme d'actions pour 2018- 2020

L'Acte II de l'Agenda 21 local, adopté en Conseil municipal du 1^{er} juin 2017, s'articule autour de 4 axes, de 9 objectifs et de 16 actions opérationnelles.

Durant l'année à venir de la prolongation de la reconnaissance et pour la durée du nouveau programme d'actions, la municipalité s'appuiera sur des agents et élus référents des actions ; un Comité de Suivi de l'Agenda 21 s'attachera à :

- Poursuivre les actions en cours ;
- Initier de nouvelles actions ;
- Effectuer un suivi et une évaluation régulière de ces actions.



L'agenda 21 s'engage dans la lutte contre les dépôts sauvages (Action 1)

Agenda 21 stéphanois, acte II : les 16 nouvelles actions

L'Acte II fait écho à ce qui a déjà été mis en place, mais avec l'apport de nouvelles idées et pistes de réflexion : éducation au développement durable et à l'environnement, valorisation du patrimoine historique, prévention des déchets, éco responsabilité de la collectivité.

Sur propositions du Comité de Suivi de l'Agenda 21 et des agents, le Conseil municipal a retenu 16 actions :

AXE I : PRODUCTION & CONSOMMATION RESPONSABLES

Action 1 : Promouvoir la réduction des déchets à la source

Action 2 : Valoriser les déchets par le tri, le compostage et le recyclage

Action 3 : Organiser un défi des familles zéro déchet

Action 4 : Sensibilisation de tous les publics à l'éco responsabilité

Action 5 : Promouvoir les commerces de proximité et les filières locales responsables

Action 6 : Création d'un groupe d'éco-agents



AXE II : MOBILITE & ENERGIE

Action 7 : Rationaliser les consommations d'énergie et de fluides

Action 8 : Favoriser les modes de déplacements doux

AXE III : PATRIMOINE NATUREL & HISTORIQUE

Action 9 : Mettre en place un plan de gestion différenciée des espaces verts

Action 10 : Aménager le Pré Petit comme un lieu intergénérationnel et respectueux de la biodiversité

Action 11 : Renforcer l'attractivité des marais et des bords de Loire

Action 12 : Mise en valeur du patrimoine historique (croix, calvaires, chapelles, moulins et châteaux)

AXE IV : COHESION SOCIALE & VIVRE ENSEMBLE

Action 13 : Soutenir et organiser des événements favorisant les échanges intergénérationnels

Action 14 : Installer des boîtes à livres sur la commune

Action 15 : Organiser des manifestations autour du développement durable

Action 16 : Impliquer les jeunes dans des actions de développement durable en lien avec l'Agenda 21



Organisation d'animations dans le cadre d'un événement européen sur la réduction des déchets (Action 15)

Une idée ? Une question sur l'Agenda 21 ?

Vous souhaitez soumettre une idée de projet pour 2018 en lien avec l'Agenda 21 ? Une boîte à idées électronique est mise à disposition : developpementdurable@st-etienne-montluc.net

DE NOUVEAUX AGENTS AU SERVICE DE LA COMMUNE

Quatre agents ont rejoint le personnel de la Mairie depuis ces derniers mois. Nous leur souhaitons la bienvenue dans leurs nouveaux postes.



Margot Lautredoux a intégré le service Communication-Culture depuis le 24 avril 2017. Originaire de Saint-Herblain, elle vient renforcer l'équipe au poste d'**assistante Communication et Culture**. Titulaire d'une licence en

communication, relations publiques et événementiel, elle a travaillé auparavant pour l'association Macaíba à Nantes qui promeut la culture du Nordeste du Brésil.



Stéphanie de Champsavin, pré-instructeur du droit des sols est arrivée le 1^{er} septembre en remplacement de Mickaël Boisneau. Diplômée en Droit et spécialisée en droit de l'urbanisme, elle a acquis une grande expérience en

collectivités territoriales au sein de services urbanismes. Elle s'occupe notamment des dossiers de permis de construire, des déclarations préalables de travaux et reçoit également le public pour des renseignements sur l'urbanisme.



Thomas Moureau remplace depuis le 1^{er} septembre Joël Thébaud parti à la retraite. Intégré au service voirie, il est **conducteur élagueur**. Il a acquis une expérience dans de nombreux domaines dont la peinture, sa formation initiale, avant de s'intéresser à l'élagage.



Laure Marchisone, accompagnatrice de car depuis la rentrée, a pour mission de veiller à la sécurité des enfants le matin et le soir pendant les transports scolaires. Elle possède une grande expérience puisqu'elle travaille dans les écoles depuis près de 25 ans et intervient également sur Cordemais en tant que surveillante pendant les temps d'interclasse.



Des dragons à la Bibliothèque !

La Bibliothèque a proposé le **samedi 22 avril 2017**, deux séances d'Attention dragons ! Sous la forme d'une conférence Cyril Guillou, alias Peter Drake, un professeur un brin loufoque, racontait ses voyages à la recherche de dragons. Un spectacle vu par 120 personnes et qui a manifestement plu au jeune public présent et participatif.

Le show chic d'Isabeau de R !

A l'Espace Montluc, **samedi 22 avril 2017**, en soirée, la plus « bourgeoise » des humoristes de l'hexagone a régalé les 160 personnes présentes avec des sketches à l'humour souvent décapant. Aristo pur jus, ex-businesswoman, parents, enfants, toute la société a été passée au crible de son regard acéré où les pires insanités étaient prononcées avec un aplomb incroyable... Un spectacle enlevé, drôle et féroce à la fois !



Cérémonies du Souvenir

La cérémonie du Souvenir des Victimes de la Déportation a eu lieu le **mercredi 26 avril 2017**. Au Monument aux Morts, le Maire ainsi que des élus et les membres des deux associations d'Anciens Combattants (FNACA et UNC) ont rendu hommage aux cinq Stéphanois morts en déportation.

La cérémonie de commémoration de l'Armistice du 8 Mai 1945, dont c'était le 72^e anniversaire, a donné lieu, le **lundi 8 mai 2017**, à un défilé et un rassemblement devant le Monument aux Morts en présence d'élèves stéphanois. Des gerbes y ont été déposées, ainsi qu'au Carré des Soldats du cimetière.



Un avant-goût du Helflest

Le **samedi 13 mai 2017**, à l'Espace Montluc, le service Communication-Culture de la Ville a innové en proposant un concert dans un style inédit : le heavy metal. Le public présent a apprécié ce spectacle de qualité où se sont succédés le groupe nantais High Gain et le groupe marseillais Engraved.



Des lectures théâtralisées à la Bibliothèque

La Bibliothèque a proposé aux Stéphanois, le **vendredi 19 mai 2017**, durant une heure et demie, des lectures théâtralisées autour des petits secrets d'herbiers.

Le public adulte a beaucoup apprécié le travail de mise en voix autour d'anecdotes sur les plantes sauvages et l'interprétation toute personnelle des lecteurs et musiciens du groupe local *Paroles de livres* sur des chansons en lien avec la botanique.



Au fil des animations à l'école de la Guerche...



Lors de la Fête des Ecoles

La 3^e édition de la chasse aux oeufs a eu lieu le **samedi 1^{er} avril 2017** pour les élèves ainsi que les futurs élèves de maternelle de la Guerche.

Ces derniers ont découvert l'école, les jeux et se sont amusés avant de repartir comme leurs aînés avec des chocolats et des ballons sculptés !

Suivait un *Vide ta chambre*, organisé par les *Petits Guerchois*, le **dimanche 21 mai 2017**, à l'Espace Montluc, où une centaine de familles exposantes ont pu vider leur garage et les chambres des enfants, de leurs livres et jouets. Les bénéfiques financeront des conférences sur la parentalité positive.

Enfin les deux associations de parents d'élèves ont organisé la *Fête des Ecoles*, le **vendredi 30 juin 2017**, en partenariat avec les enseignants, dans la cour de l'école primaire de la Guerche. *Les Petits Guerchois* avaient invité le clown *Confetti*, la FCPE avait organisé un concert, il y avait des jeux pour les enfants ainsi qu'un grand repas. Les bénéfiques financeront les différents projets des écoles.

... et à l'école Sainte-Marie

Les élèves de l'école Sainte-Marie ont eu l'occasion de participer durant plusieurs semaines à des ateliers sur le thème du cirque.

Une représentation auprès des familles a eu lieu le **mardi 23 mai 2017** lors d'une soirée à l'Espace Montluc. Merci à la Mairie et aux services concernés pour leur accompagnement !



Lors de la soirée cirque



La kermesse a eu lieu le **samedi 1^{er} juillet 2017**.

A l'occasion de ce spectacle de fin d'année scolaire qui a réuni près de 550 personnes, les enfants, de la petite section au CM2, ont interprété des danses et des chorégraphies étudiées. De nombreux stands étaient présents (tir aux buts, roue de la fortune, pêche à la ligne, structure gonflable, bar, restauration crêpes galettes).



Petit Poisson, conte bio

Mercredi 31 mai 2017, à la Salle des Loisirs, était présenté *Petit Poisson, conte bio*, de la Compagnie *La Lune Rousse*. Ce spectacle rythmique et musical, programmé dans le cadre de la *Semaine Européenne du Développement Durable*, s'est déroulé en deux séances : le matin à l'intention des crèches et des assistantes maternelles, l'après-midi pour les familles stéphanoises. Au total, plus de 110 personnes, dont des enfants réceptifs et participatifs, ont pu apprécier le conte et ses très beaux décors.

Semaine Européenne du Développement Durable

Près de 200 personnes ont assisté aux deux manifestations organisées par la mission *Développement Durable* qui avaient lieu au *Montluc Cinéma* : le **vendredi 9 juin 2017**, avec le témoignage de Claire Poirier, une mère de famille qui depuis 2012 entraîne ses proches dans un défi de taille : réduire leurs déchets afin d'alléger leur poubelle résiduelle de 95 % ! Pari réussi pour Claire venue raconter son expérience qui se résume à une vraie philosophie de vie dans l'optique « zéro déchet » : refuser, réduire, réutiliser, recycler, composter !



Le **vendredi 16 juin 2017**, avec la projection de *Demain*, un film documentaire réalisé en 2015 par Cyril Dion et Mélanie Laurent. Ce documentaire retrace le parcours effectué par les réalisateurs accompagnés d'amis tout au long des 10 pays visités. Ils sont allés à la rencontre d'acteurs qui construisent une autre histoire de l'avenir à travers l'agriculture, l'habitat, l'énergie, la démocratie...



Claire Poirier



Une mobilisation toujours présente avec Clem'Action

Cet événement annuel qui avait lieu **samedi 24 juin 2017**, en souvenir de Clément Barré, fédère toujours autour des enfants atteints de maladies lysosomales et de leurs familles.

La mobilisation des Stéphanois lors de cette manifestation (600 participants) a permis de remettre un chèque de 8 000 € à l'association *Vaincre les Maladies Lysosomales*. A noter la présence de l'ancienne star du FC Nantes Jafet N'Doram, pour le plus grand bonheur des petits et des grands. Rendez-vous en juin 2018 pour la prochaine édition.



La municipalité récompense les sportifs stéphanois

Le **vendredi 30 juin 2017**, la municipalité a honoré, à l'occasion du 3^e Trophée des Sportifs, ceux qui ont marqué individuellement ou collectivement la saison. Une manière de reconnaître l'engagement de tous, sportifs, éducateurs, arbitres et dirigeants.



Cérémonie du Souvenir au Moulin Neuf

Une cérémonie commémorative s'est déroulée **mardi 15 août 2017**, en fin de matinée, au Moulin Neuf, en présence du Maire de la commune Rémy Nicoleau, d'élus, d'anciens combattants, et de Stéphanois. Un discours et un dépôt de gerbe au pied du calvaire ont remémoré ce drame qui coûta la vie à cinq personnes le 15 août 1944, en représailles d'un acte de résistance ayant entraîné la mort d'un officier allemand.

Réception de la délégation allemande de Mühlhausen

Les amis de Mühlhausen sont venus rendre visite aux Stéphanois **du 23 au 28 août 2017**.

Le programme était riche et varié avec l'exposition Louis de Funès, un déjeuner à *La Cantine*, les visites de Trentemoult et Clisson, et pour les jeunes, le toboggan du château, la patinoire et du canoë sur la Sèvre Nantaise. Il y avait également une soirée fest-noz pour tous ainsi qu'une journée détente sous le soleil, à Piriac-sur-Mer et à la Turballe, pour clôturer le séjour.



La boucle cyclable des marais inaugurée

Une sortie vélo de 20 km a réuni 26 personnes sur les routes des marais le **samedi 2 septembre 2017**, en matinée. Ce projet de boucle cyclable de 50 km a été porté par Montluc Nature Randonnée l'ex association Office de Tourisme Cœur d'Estuaire, le balisage ayant été réalisé au printemps 2017. Le pot qui a suivi fut l'occasion de saluer le travail accompli par Elodie Rodrigues et Laurence Guillon.

JS/Basket

Les sportifs ont retrouvé le chemin du terrain début septembre lors de la reprise des entraînements.

Dès le **2 septembre**, les U15M1 ont participé aux plateaux D1 organisés par le club, en partenariat avec le comité départemental. Le but de cette journée était de se qualifier en championnat D1. Après une victoire et une défaite, les U15M1 évolueront en D2.



9^e Forum des Associations Stéphanoises

Samedi 9 septembre 2017, dans la salle du Coteau, une quarantaine d'associations ont présenté une cinquantaine d'activités déclinées par thème. Organisée par la Ville, la manifestation permet au public de se renseigner et de s'inscrire en début de saison.

Une première balade patrimoniale réussie pour la Ville de Saint Etienne de Montluc

Dans le cadre de la 34^e édition des *Journées Européennes du Patrimoine*, le **dimanche 17 septembre 2017**, la Ville de Saint Etienne de Montluc avait invité les Stéphanois à découvrir une partie du patrimoine historique du bourg. Ces déambulations urbaines commentées, s'appuyant sur des photographies d'époque, avaient lieu en matinée ou en après-midi, au départ de l'Hôtel de Ville.

La promenade s'est ponctuée par un rafraîchissement et tous sont repartis enchantés par cette animation, se disant intéressés pour une prochaine balade. Opération concluante pour cette 1^{ère} édition qui a rassemblé une cinquantaine de personnes.



Un nouveau Label Jeunes Espoir pour le Football Club Stéphanois



Le **samedi 23 septembre 2017**, la journée a débuté par une rencontre sur le terrain entre les réserves de Nantes et Lorient. Elle a été suivie par la remise officielle du *Label Jeunes Espoir FFF* en présence de monsieur Gérard Loison, Président de la Ligue. Rémy Nicoleau, Maire de Saint Etienne de Montluc, et Yves Taillandier, Adjoint à la Vie Associative et Sportive, ont salué la qualité du travail de l'encadrement au sein du club.



Affluence aux portes ouvertes du nouveau restaurant scolaire de la Guerche

Le **vendredi 29 septembre 2017**, la municipalité invitait les Stéphanois à venir découvrir ce nouvel espace, en service depuis la rentrée scolaire. Un parcours de visite et des ateliers sur les thématiques de l'alimentation, du tri des déchets et du gaspillage alimentaire avaient été mis en place pour l'occasion.

Le prestataire de restauration scolaire *Ansamble* et une représentante de l'association interprofessionnelle des fruits et légumes frais étaient notamment présents.

L'inauguration officielle a eu lieu dans la soirée, en présence de Monsieur le Maire et Président de la Communauté de Communes, Madame l'Adjointe aux affaires scolaires, Monsieur le Président de la CAF, Madame la Députée, Monsieur le Sous-Préfet et Secrétaire Général de Loire-Atlantique, d'élus communaux et communautaires, d'agents municipaux et communautaires, et de représentants d'entreprises intervenues sur le chantier.



Près de 400 personnes étaient présentes aux portes ouvertes

560 participants à la rando des Dahus de la Loupiote

La *Loupiote VTT Club*, en association avec l'APEL et l'OGEC de l'Ecole Sainte-Marie, a organisé sa traditionnelle randonnée le **dimanche 1^{er} octobre 2017**. Les prévisions météo pessimistes de la veille auront découragé pas mal de monde même si la rando s'est parfaitement déroulée avec quasiment pas de pluie pour les 393 vététistes et 167 marcheurs qui se sont déplacés.



Le Repas des Aînés, rencontre conviviale

Le **mardi 3 octobre 2017**, 375 personnes se sont retrouvées à l'Espace Montluc pour le traditionnel et convivial *Repas des Aînés* offert par la Ville.

Sur des airs des années 60-70, certains convives ont pris plaisir à danser et chanter !

La saison culturelle 2017/2018 lancée

Le **samedi 7 octobre 2017**, en soirée, à l'Espace Montluc, la Ville a proposé aux Stéphanois de découvrir en images la prochaine saison culturelle.

Après une intervention de Solange Reneleau, Adjointe à la Culture, qui a présenté la programmation culturelle, Mickaël Ross, spécialiste de la grande illusion, a fait le show devant près de 230 personnes. Ce public a été ravi tant par le spectacle que la programmation culturelle. La soirée s'est achevée avec un rafraîchissement offert par la municipalité.



AU FIL DES CHÂTEAUX STÉPHANOIS...

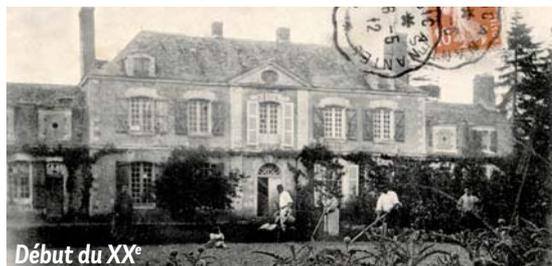
Poursuivons le cheminement entamé dans le précédent magazine avec Langle, la Haye Mahéas, la Biliais et la Juliennais, pour se rapprocher progressivement du centre de la commune...

La Rouillonnais ou le renouveau au XIX^e siècle



Fief de la famille de la Jou, elle fut vendue, à la fin du XVI^e siècle, aux Charrette qui la conservèrent un siècle avant de la céder aux Blondeau de l'Isle Neuve dont la descendance la conserva jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Son dernier propriétaire, Emerald Poitevin de la Rochette, fondateur du journal régional *L'Espérance du Peuple*, remplaça le vieux château par un grand corps de logis de style sobre, flanqué de deux pavillons et précédé d'un péristyle, entouré d'un parc élégant. A sa mort, la propriété fut acquise par la comtesse veuve Siochan de Kersabiec, d'origine canadienne, qui la conserva jusque dans les années 30. On y comptait alors une vingtaine de domestiques. Durant la poche de Saint-Nazaire, le château situé non loin du bourg, au sud-est, hébergea les écoles stéphanoises. Il fut vendu et démoli en 1971 avant de faire place au lotissement que l'on connaît.

La Sénéchalais, au bord du marais



Son nom rappelle qu'autrefois habitait là un sénéchal, officier chargé de la justice. Les du Boullay occupèrent cette châtellenie située au sud du bourg, en bordure des marais, de 1500 à 1670 avant de la céder à la famille de Chevigné, puis en 1746, au docteur Jacques Kyrwan. Cet Irlandais d'origine, professeur en médecine à l'Université de Nantes et

Conseiller du roi remplaça l'ancien château par une gentilhommière. La propriété fut vendue à Siméon Plumard de Rieux, échevin de la ville de Nantes, dont le fils, René, sera le principal artisan des vastes opérations de dessèchement des marais de Couëron et Saint Etienne de Montluc au début du XIX^e siècle. La demeure fut ensuite louée à la fin de ce même siècle, puis peu à peu laissée à l'abandon. En 1920, il n'en restait déjà plus que des ruines.

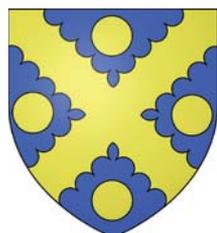
Saint-Thomas, un vieux domaine aux multiples facettes



Il faut faire un bond de 8 siècles pour retrouver le premier document qui atteste de l'existence du domaine de Saint-Thomas, situé en bordure des marais : un acte de donation d'une rente aux moines de Buzay par le sieur Guitton de Saint-Thomas en 1231. Dès le milieu du XIII^e siècle, ce sont les Lespervier, commerçants enrichis dans le commerce du poivre (ou « père », d'où ils tiraient leur nom) et des épices, qui ne cessèrent d'agrandir le domaine pendant plus de deux siècles. Un château existait avant l'actuel, une chapelle aussi, qui servit même d'église aux habitants du bourg durant l'épidémie de peste en 1627. A la fin du XVII^e siècle, la branche des Le Houx, puis des de Chevigné à partir de 1721, en étaient les châtelains. Un des descendants, le comte Louis-Marie de Chevigné, y dirigea les affaires de la commune entre 1807 et 1827. Le château fut rebâti en 1840, puis la propriété vendue en 1898 à un riche négociant nantais, Numa Croux, qui y installa une laiterie. Son beurre, très renommé, était expédié jusque sur la table du tsar Nicolas II !



Blason des
DE LA JOU, premiers
seigneurs de la
Rouillonnais.



Blason des
LEPERVIER, premiers
seigneurs de
Saint-Thomas.



Depuis 1967, le château a fait l'objet de restaurations par ses deux derniers propriétaires et propose des chambres d'hôtes.

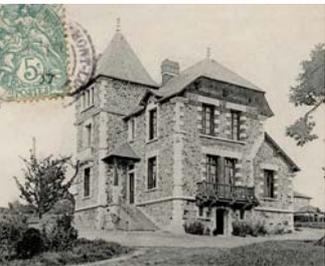
Bellevue le bien nommé



Château relativement récent, il doit son nom à sa belle exposition sur le coteau, au nord du bourg. C'est Jean-Baptiste Ceineray, célèbre architecte à qui l'on doit entre autres la Préfecture de Nantes, qui le fit construire en 1777. Son aspect originel n'a pas changé si ce n'est la terrasse à colonnades, au sud, créée il y a un siècle. Son petit-fils, le docteur Henri Ceineray, fut maire de la commune de 1830 à 1870.

Vendue en 1855, la propriété connut alors 7 propriétaires successifs avant d'être rachetée 50 ans plus tard par Pierre Ceineray, son petit-neveu. Au début de la guerre, elle hébergea un état-major anglais, puis fut réquisitionnée par l'armée allemande, avant que des bataillons des Forces Françaises de l'Intérieur ne l'occupent à la fin de la guerre.

Kerrado, la demeure d'un amoureux de l'histoire locale



Début du XX^e

Ce manoir de facture récente, proche du bourg, à l'est, porte le nom de celui qui le fit construire en 1896. Henri Rado de Saint Guédas, avocat au barreau de Nantes, fut maire de la commune de 1919 à 1941.

Le Perrorteau ou l'empreinte d'Henri Dubois de la Patellière

Le château, proche du bourg, sur la route des Mortiers, fut bâti à partir de 1770 sur les plans de l'architecte Jean-Baptiste Ceineray, celui qui fit construire 7 ans après celui de Bellevue. François de la Musse, procureur fiscal, avocat et notaire, en était le propriétaire, et sa

descendance le conserva un siècle avant sa transmission par alliance à Henri Dubois de la Patellière. Celui-ci détient le record de durée en tant que premier magistrat de Saint Etienne de Montluc (45 ans entre 1871 et 1917 !). Ses descendants y demeurent toujours.



Le Manoir, ancien presbytère

Situé dans le bourg, donnant sur l'actuelle place de la Mairie, le Manoir date probablement du XV^e siècle. Son premier propriétaire devait être un gentilhomme campagnard puisque le domaine comptait écuries, granges, pressoir, cellier... Il servit de presbytère de 1629 jusqu'à la Révolution. Il conserve de nos jours tout son cachet avec sa tourelle renfermant un escalier en vis qui distribue les étages, et son corps de logis aux grands porches en ogive.

Devenu bien national en 1791, il fut vendu à Pierre Perchais, maire de 1793 à 1803. Durant la guerre 14-18, le Manoir servit d'hôpital pour les blessés et aussi pour les réfugiés venant du nord de la France et de Belgique.

Coyau, château méconnu au cœur du bourg

Parmi les principales terres nobles au XV^e siècle figurait Coyau (ou Chastelet-Coyau), une très importante seigneurie autour du bourg, dont le cœur était le château de Coyau. Il se situait dans l'actuelle rue de la Fosse, côté ouest. On sait seulement qu'en 1708, lorsque son nouveau seigneur Yves-Marie de la Bourdonnaye Montluc, visita toutes ses possessions, le manoir de Coyau était déjà en ruines, servant de fourrière aux bestiaux égarés, et seule la fuie, désertée par les pigeons, indiquait une ancienne demeure seigneuriale.



Début du XX^e

Sources : Histoire de Saint Etienne de Montluc, de l'abbé Paul Mercier (1947-1950), Saint Etienne de Montluc au fil des siècles, de Marie-Christine Doceul, Saint Etienne de Montluc (1988), Saint Etienne de Montluc - Du marais au sillon (Annales de Nantes et du Pays Nantais - 2002), plaquettes municipales (1980 et 1983), Histoire de Saint Etienne de Montluc, de Jules Fréneau (1978), et cartes postales anciennes d'Angéline David.



L'équipe de bénévoles en réunion



LA CONFÉRENCE SAINT VINCENT DE PAUL VEILLE SUR LES PERSONNES LES PLUS FRAGILES

Fondée en 1833 par Frédéric Ozanam, la Société de Saint-Vincent-de-Paul est une association nationale reconnue d'utilité publique. La conférence de Saint Etienne de Montluc est installée sur la commune depuis 1851 et veille sur les personnes dans le besoin : visites aux personnes âgées, isolées, malades ou handicapées ; aide ponctuelle ; conseils et orientations ; distribution de repas. La charité de proximité est le cœur de son action.

Une dizaine de bénévoles œuvrent au quotidien pour permettre aux habitants de Saint Etienne de Montluc, Cordemais et le Temple de Bretagne ayant des ressources inférieures à 6,50 € par jour et par personne de pouvoir bénéficier de la banque alimentaire et d'une aide complémentaire aux organismes professionnels. Les bénéficiaires, d'abord envoyés par les CCAS et assistantes sociales, trouvent auprès des bénévoles de la Conférence, écoute et aides matérielles (alimentaires, ...) afin de les

aider dans des moments difficiles de leur vie et de les accompagner pour redevenir autonomes. Environ 40 000 repas sont distribués chaque année, pour les 110 à 130 bénéficiaires inscrits chaque mois.

La Conférence Saint-Vincent-de-Paul s'approvisionne deux fois par mois : elle effectue une commande auprès de la banque alimentaire et récupère des invendus des grandes surfaces. L'association, qui vit essentiellement de dons, organise également une collecte et une vente

de charité chaque fin d'année. Ces activités ne pourraient bien sûr pas avoir lieu sans bénévoles. L'association est constamment en recherche de bonnes volontés pour s'investir à hauteur de ses envies et de ses disponibilités.

Fin novembre, l'association a emménagé Parking du Moulinet dans un nouveau local, réhabilité par la commune. L'aménagement des locaux est prévu courant décembre, pour un accueil du public et la reprise de la distribution alimentaire début janvier.

Coordonnées : Conférence Saint-Vincent-de-Paul, Parking du Moulinet, 44360 Saint Etienne de Montluc

Louis-Marie LEGAULT : 06 76 00 81 02 / louismarielegault@orange.fr

Horaires : le mardi de 17 h à 19 h pour la distribution alimentaire

LA SOLIDARITÉ S'ORGANISE À EMMAÛS 44

Le Mouvement Emmaüs est né en 1949 à l'initiative de l'Abbé Pierre pour venir en aide aux plus démunis. Il intervient dans les domaines de l'action sociale, de l'insertion, de l'hébergement et du logement...

C'est un ballet d'une dizaine de bénévoles qui se joue dans les locaux d'Emmaüs à Saint Etienne de Montluc deux fois par semaine. Alors que tous les samedis, les stéphanois et habitants des communes alentours déposent matériel, meubles et vêtements en bon état, les bénévoles se retrouvent tous les mardis après-midis pour trier et ranger ce qui a été déposé la semaine précé-

dente. Un camion d'Emmaüs passe dans la même journée pour récolter les objets qui seront mis en vente au dépôt de Bouguenais. Le reste des objets en mauvais état et non réutilisables seront, eux, recyclés. En tout, ce sont près de 60 bénévoles qui se relaient pour le bon fonctionnement de l'antenne de Saint Etienne de Montluc, installée sur la commune depuis les années 2000.



Pour ceux qui souhaiteraient rejoindre l'équipe de bénévoles, les besoins sont essentiellement le samedi matin pour aider à réceptionner les dépôts des particuliers.

Coordonnées : Espace associatif Le Moulinet - 44360 Saint Etienne de Montluc

Marie-Josèphe MOULET : 02 40 75 63 36 / www.emmaus44.fr / Horaires : le samedi de 9 h à 12 h.



Réunion mensuelle des bénévoles



L'ADMR PROPOSE UN SERVICE DE PROXIMITÉ POUR MIEUX VIVRE CHEZ SOI

L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) est le premier réseau français associatif au service des personnes. Créé il y a 72 ans, le but du réseau d'associations est d'apporter des services à l'ensemble de la population, de la naissance jusqu'à la fin de vie pour un peu plus de confort, pour retrouver un équilibre familial, ou tout simplement pour continuer à vivre chez soi.

Les missions de l'antenne de Saint Etienne de Montluc sont les suivantes : Aide à domicile pour les gestes du quotidien ; Téléassistance ; Portage de repas ; Aide aux aidants : conseils et accompagnement pour ceux qui viennent en aide aux personnes dépendantes dans leur entourage ; Aide au répit : permettre aux aidants de s'accorder du temps pour eux pendant que les personnes

aidées sont prises en charge par des membres de l'association. Ces services s'adressent à tout public : seniors, familles, enfants, personnes isolées, ... Les personnes souhaitant bénéficier d'une aide peuvent prendre contact avec la Maison des Services de l'ADMR. Un bilan de leur situation et des aides financières possibles (CAF, ...) sera fait avec les salariés de l'association. Les factures sont

déductibles des impôts. Pour celles et ceux qui souhaiteraient donner de leur temps et devenir bénévole, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour être acteurs sur le territoire : organiser des animations, participer à des forums, prendre part à des réunions, effectuer des visites de courtoisie auprès des bénéficiaires, ...

Coordonnées : Espace associatif Le Moulinet – 44360 Saint Etienne de Montluc
02 40 85 25 76 / sillondebretagne@fed44.admr.org / www.admr44.org

Horaires : du lundi au vendredi, 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. Interventions 24h/24 et 7j/7 en fonction des besoins.

CAAP OUEST, UN ACCOMPAGNEMENT VERS LE RETOUR À L'EMPLOI

CAAP Ouest est une association intermédiaire* conventionnée par les services de l'État. Son rôle est de participer à l'insertion par l'activité économique, avec comme objectif d'accompagner les demandeurs d'emploi dans l'élaboration de leur projet socio-professionnel : plus de 80 % des personnes accompagnées sortent du dispositif avec un emploi ou une formation qualifiante.

Installée depuis 20 ans sur la commune (anciennement Presta Service), l'association accompagne les personnes dans leurs démarches de recherche d'emploi pour une durée de 24 mois maximum. Pour cela, des CDD d'usage sont réalisés pour des missions de service à la personne, petit bricolage, peinture, aide au déménagement, jardinage, accueil périscolaire, ...

Les bénéficiaires peuvent venir avec une candidature spontanée, sous condition d'être inscrits à Pôle Emploi et d'être éligible à l'IAE (Insertion par l'Activité Économique), d'avoir entre 18 et 65 ans, et d'être sans activité salariale de plus de 10 heures par semaine. Pour les clients qui souhaiteraient faire intervenir des salariés chez eux par le biais de l'association, un coup de fil leur per-



mettra d'échanger avec une salariée de l'association pour estimer le montant des interventions souhaitées. Ceux-ci étant déductibles des impôts, ou éligibles au crédit d'impôt (pour les personnes qui ne payent pas d'impôts).

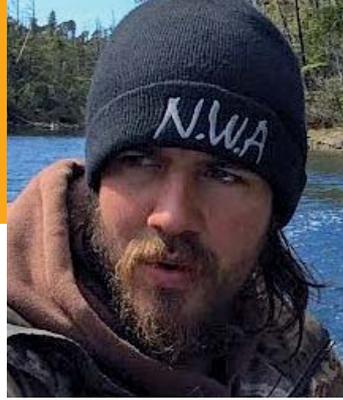
* L'Association Intermédiaire contribue à l'insertion et au retour à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, en leur permettant de travailler occasionnellement pour le compte d'utilisateurs.

Coordonnées : Espace associatif Le Moulinet – 44360 Saint Etienne de Montluc
02 40 58 61 16 / contact@caapouest.fr / www.caapouest.com

Permanences les lundis et jeudis de 14 h à 17 h, et les vendredis des semaines paires de 9 h à 12 h.



Jean-Baptiste



Rémi

LE PARI COMPLÈTEMENT GIVRÉ DE JEAN-BAPTISTE !

C'est juste une parenthèse dans la vie de Jean-Baptiste Cornet, un Stéphanois de 27 ans, et celle de Rémi Foletto, un ami bourguignon du même âge. Mais quelle belle parenthèse pour ces ingénieurs en mécanique aux Chantiers de l'Atlantique qui ont pris un an de disponibilité auprès de leur employeur afin d'effectuer la mythique traversée à la voile du passage du Nord-Ouest, en Arctique ! Mission accomplie... et même plus !

Qu'est-ce qui vous a poussé à tenter en duo cette aventure hors norme ? Jules Verne, Jack London, Amundsen et Scott, ou Mike Horn ?...

« Un peu chacun d'entre eux, en fait, et peut-être aussi tout simplement un besoin d'espace et de liberté. Je suis depuis longtemps attiré par le froid, les glaciers, et je trouvais le passage du Nord-Ouest assez fascinant. J'ai une bonne pratique de la voile et j'avais eu aussi l'occasion de participer en tant qu'architecte à la construction, toujours en cours, du bateau Petit Joseph de Joël Babin*, un voisin. Tout ça m'a incité à relever ce défi. »

Concrètement, cela s'est déroulé comment ?

« A l'automne 2015, on a tout d'abord acheté en Camargue un voilier de 33 pieds en alu qu'on a baptisé Ratafia. Après une bonne remise en état et des essais, on part, Rémi et moi, du port de Cordemais. A l'origine nous envisagions le tour des Amériques, mais les circonstances en ont décidé autrement.

Après l'Irlande, premier contact un peu rugueux avec l'Atlantique Nord avant d'aborder le sud du Groenland : un choc, avec ses fjords vertigineux, ses glaciers monstrueux, et Nuuk, capitale atypique. En juillet, on remonte les côtes jusqu'à Upernavik avant d'aborder le célèbre passage du Nord-Ouest par la partie canadienne de l'Arctique. A partir de là, gare au pack, ces masses de glace détachées de la banquise, qui rendent dangereuse la progression ! Puis nous faisons escale à Gjoa Haven, au nord du Canada, nous franchissons le cap Barrow et le fameux détroit de Béring séparant les deux continents. Ensuite, c'est le Pacifique Nord avec l'archipel des Aléoutiennes et l'île Kodiak, superbe ! »

Moteur fendu, vous voilà contraints de changer vos plans...

« En fait, pour des raisons de durée légale sur le territoire américain, nous décidons de traverser une partie du Canada à vélo en attendant la livraison du nouveau moteur. Après avoir travaillé un mois sur un chantier d'hivernage de bateaux de

pêche et fait appel au financement participatif, on achète les vélos et équipements pour affronter le froid. Partis de Seward, en Alaska, on fait des étapes de 70 km, par des températures jusqu'à -40°, avec au menu des territoires canadiens aux noms évocateurs (Yukon, Colombie Britannique, Saskatchewan, Manitoba), et au final, la traversée de l'immense lac Winnipeg gelé à l'aide d'un traîneau fabrication maison !

Puis, de retour en Alaska, on fixe le moteur de Ratafia avant de remettre le cap sur l'île Kodiak et Vancouver. Fin du voyage !... »

Beaucoup de moments forts ?

« Avoir la chance de croiser le chemin des bélougas, des narvals, des grizzlys, des caribous, des bisons, des crabes géants, manger du phoque, ou observer une aurore boréale, tout ça n'a rien de banal ! »

De belles rencontres aussi ?

« Au cours des escales et en mer, on a souvent eu l'occasion de sympathiser, entre autre avec un équipage suisse qui nous a longtemps accompagné et aussi dépanné. Côté vélo, nous retiendrons l'hospitalité de Blaine, au Manitoba, qui nous a initié à divers aspects de la culture indienne (pêcher, chasser, bâtir un igloo...).

Pour résumer, on revient de ce périple avec un respect tout autre envers la nature. »

Des projets à venir ?

« Remonter par les îles Shetland et Féroé jusqu'en mer de Norvège... et bien sûr tester en mer Petit Joseph avec d'autres artisans du projet lorsqu'il sortira du chantier Babin ! »



Petit livre de bord

30 mai 2016 :

départ du port de Cordemais sur Ratafia

Début septembre :

passage du détroit de Béring

24 septembre :

arrivée à Seward (Alaska) pour la remise en état du bateau et son hivernage

28 octobre :

Canada à vélo (4 500 km)

Début mars 2017 :

retour en Alaska

Fin juin :

fin du périple à Port Angeles (Etat de Washington) (17 000 miles)

5 juillet :

retour en France

En savoir plus

sur le blog

www.expeditionratafia.esy.es



* Voir l'article dans le Mag de juin 2017

vies stéphanoises

AU FIL DE L'EAU, AU GRÉ DU VENT, LA FAMILLE MIOT EST PARTIE À LA DÉCOUVERTE DE L'ATLANTIQUE

Début août 2016, Fabian, Marie-Laure et leurs enfants Emile (8 ans) et Anatole (5 ans et demi) ont mis les voiles pendant un an pour vivre une aventure familiale incroyable.

Bien se préparer avant le départ

Passionné de voile, le couple avait ce projet depuis longtemps. En 2015, la famille a acheté un voilier de 43 pieds (13 mètres), du nom de *Ioda*. Elle s'est préparée pendant un an pour le grand départ. Fabian, passionné de voile, et skipper averti, a équipé le bateau (équipements de sécurité, panneaux solaires, dessalinisateur...), il a suivi des formations en électricité impératives pour effectuer lui-même la plupart des réparations. De son côté Marie-Laure a réalisé des stages de navigation et d'apprentissage de gestes de premiers secours en milieu isolé. La famille a choisi de traverser l'Atlantique en suivant un parcours conditionné par les vents dominants et les saisons cycloniques. Partie de Belle-Ile, elle a fait escale en Espagne, au Portugal, à Madère, aux Canaries, au Cap vert, aux Antilles, aux Bahamas et aux Açores.

Faire l'expérience d'une aventure unique

Ce projet a permis à la famille, de prendre du temps ensemble, de découvrir des paysages fabuleux et une nature extraordinaire peuplée de dauphins, de baleines, d'oiseaux, d'iguanes, de poissons tropicaux... Cette vie de bohème et cette sensation de liberté et d'émerveillement



quotidien n'ont pas de prix pour cette famille qui a changé de jardin aussi souvent que de mouillage.

Cette aventure est aussi une expérience humaine. L'échange et le partage avec d'autres personnes vivant ce type d'expérience sont des éléments marquants du voyage. Les parents et les enfants ont tissé de nombreux liens d'amitiés. Ils ont d'ailleurs accueilli des équipiers qui les ont accompagnés pour les grandes traversées.

Vivre au quotidien sur le voilier

La vie sur un voilier n'est pas de tout repos. Malgré tout le confort du bateau composé de 3 cabines, la famille a dû s'adapter à vivre un an dans un espace exigu, suivre un rythme de vie conditionné en grande partie par la météo et vivre de longues traversées pouvant durer parfois plus de 15 jours. Habiter sur un bateau demande une adaptation quotidienne : faire des courses, trouver de l'eau, rechercher une connexion Internet ou encore faire une lessive sont des choses qui peuvent vite devenir un casse-tête sur un voilier. De plus, il a fallu organiser l'école à bord. Encadrés en grande partie par Marie-Laure, les enfants ont eu environ 2 à 3 heures de cours chaque jour. Avant de partir, la famille a bénéficié des conseils d'amis et des enseignants de l'école de la Guerche. Pendant le voyage, Emile et Anatole ont correspondu avec l'école avec grand plaisir.

Après un an de voyage, la famille a regagné Saint Etienne de Montluc. Les enfants ont repris le chemin de l'école, contents de retrouver leurs copains et de leur faire partager leur expérience. Le voilier *Ioda* quant à lui est prêt à accueillir une autre famille pour une nouvelle aventure.





Désormais, le Mag proposera des recettes issues du commerce de bouche local.

bien vivre



AIGUILLETES DE POULET AU CURRY ET LAIT DE COCO

Depuis 1998, la famille Bossard vous accueille au restaurant le **Chêne Creux** entre 7 heures et 19 heures.

Ce mois-ci, son cuisinier vous propose une recette de plat qui vous fera voyager dans les îles le temps d'un repas :

Préparation : 15 minutes - Cuisson : 30 minutes

1. Faites revenir les aiguillettes de poulet dans l'huile d'arachide pour les dorer légèrement
2. Les laisser reposer dans un plat
3. Faites revenir l'oignon puis ajoutez le curry, le fond de volaille et le lait de coco
4. Ajoutez les aiguillettes et laissez réduire légèrement
5. Pour finir : salez, poivrez à votre convenance, liez votre sauce pour l'épaissir et éviter qu'elle ne colle (avec de la maïzena ou de la fécule de pomme de terre)
6. Servir avec un riz créole

Contact : Le Chêne Creux, 44360 Saint Etienne de Montluc - 02 40 86 90 60



- Ingrédients**
(4 personnes)
- 500 à 600 g d'aiguillettes de poulet
 - 5 cl d'huile d'arachide
 - 1 gros oignon
 - 10 à 20 g de curry selon les goûts
 - 1 boîte de lait de coco
 - 10 grammes de fond de volaille
 - Maïzena ou fécule de pommes de terre

GÂTEAU LE PETIT NANTAIS

La boulangerie **Au Vieux Banneton** située dans le centre bourg vous propose le Petit Nantais.

Ce gâteau a été inventé par un Maître fouacier en 1820. Installé à Nantes, il a créé cette recette avec le sucre de canne et le rhum qui venaient des Antilles.

Depuis, il fait l'objet de revisites de la part de nombreux pâtisseries et cuisiniers.

Préparation : 35 minutes - Cuisson : 15 minutes

1. Fouettez énergiquement ou mélangez au batteur électrique : 250 g de beurre ramolli, 300 g de sucre et 5 g de sel
2. Ajoutez ensuite 200 g de poudre d'amande et 80 g de farine
3. Puis montez le tout avec 6 œufs
4. Cuire en barquette ou dans un moule rond pendant 15 minutes à 200°C.
5. À la sortie du four, imbibe le gâteau de sirop :
 - Faire bouillir 100 g d'eau
 - Ajouter 50 g de sucre et 25 grammes de rhum
6. Lorsque le gâteau a refroidi, glacez avec l'appareil suivant :
 - 20 g de rhum
 - 50 g de sucre
 - 250 g de sucre glace
7. Laissez reposer : à consommer de préférence le lendemain, ou au plus tôt 6 à 8 heures plus tard

Contact : Boulangerie Au Vieux Banneton / 10 rue François d'Orvault - 44360 Saint Etienne de Montluc - 02 40 86 83 28



- Ingrédients**
(pour 6 à 8 personnes)
- Pour le biscuit**
- 250 g de beurre
 - 300 g de sucre
 - 5 g de sel
 - 200 g de poudre d'amande
 - 80 g de farine
 - 6 œufs
- Pour le sirop**
- 100 g d'eau
 - 50 g de sucre
 - 25 grammes de rhum
- Pour le glaçage**
- 20 g de rhum
 - 50 g de sucre
 - 250 g de sucre glace